

Image not found or type unknown



Décès simultané d'un couple et crémation des corps

Par **Irus**, le **29/03/2020 à 17:16**

Bonjour

Dans le cas d'un décès simultané d'un couple. S'il y a crémation des deux corps, est-on autorisé à recueillir les cendres des deux personnes dans la même urne ?

Merci de votre réponse

Par **jodelariege**, le **29/03/2020 à 17:40**

bonjour

dans le but de conserver l'intégrité des corps il est interdit de mélanger les cendres de 2 personnes dans une seule urne ... chaque urne doit avoir son identité

Par **Visiteur**, le **29/03/2020 à 17:40**

Bonjour

C'est apparemment possible, regardez .

<https://deces-info.fr/arts-funeraires/urnes-funeraires/taille-dune-urne>

Mais il est souhaitable de vous faire confirmer cela par les stés de pompes funèbres.

Par **janus2fr**, le **30/03/2020 à 09:38**

[quote]

C'est apparemment possible

[/quote]

Bonjour,

Votre lien parle d'une urne à 2 compartiments, soit en fait 2 urnes.

Par **jodelariege**, le **30/03/2020** à **10:08**

bonjour

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/cremation>

...plaque indiquant l'identité du défunt et le nom du crématorium..

je ne lis nulle part la possibilité de réunir les cendres d'un couple décédé en meme temps....

cela semble logique: on ne met pas non plus dans le meme cercueil deux personnes décédées en meme tempsdans le meme caveau oui mais pas dans le meme cercueil..... il faut différencier les personnes.....

concernant l'urne à deux compartiments: est elle proposée par les pompes funèbres dès la sortie du crématorium ou aux familles ayant deux urnes de deux parents détenues à domicile avant la loi interdisant de garder les urnes chez soi?. dont elles voudraient réunir les corps....

Par **Visiteur**, le **30/03/2020** à **12:07**

@ Janus,

Oui, c'est bien ce que j'ai lu